

Fondé en 1834 Etablissement de crédit agréé en tant que Caisse de Crédit Municipal

Régi par les articles L514-1, L514-2, L514-3 du code monétaire et financier



RAPPORT D'ACTIVITE 2021



Sommaire



Sommaire

*	Présentation du Crédit Municipal de Nancy	4
*	Conseil d'Orientation et de Surveillance	6
*	Organigramme	7
*	Rapport de gestion	8
*	Chiffres clés	15
	Comptabilité publique Compte de résultat Bilan Comptabilité bancaire Compte de résultat	18
	Bilan	
*	Provisions	23
*	Annexe aux états financiers	24
*	Rapports des commissaires aux comptes Rapport général	28



Présentation du CMN



Statut et organisation

Etablissement public communal de crédit et d'aide sociale, le Crédit Municipal est administré par un Directeur (nommé par le Maire, Président de droit), sous le contrôle du Conseil d'Orientation et de Surveillance (C.O.S).

Il existe 18 caisses de Crédit municipal en France, dont la mission sociale est lutter contre l'exclusion financière, en proposant notamment un service public de prêt sur gage, activité dont elles détiennent le monopole depuis 1804.



Le prêt sur gages

Aujourd'hui comme hier, toutes les classes sociales ont recours au prêt sur gage. Ce sont majoritairement des bijoux qui sont déposés. On y engage aussi de l'argenterie, des tableaux, des livres, des timbres etc.

Le prêt sur gage constitue une réponse simple, rapide et souple pour ceux qui ont à faire face à un besoin de trésorerie, un coup dur, un imprévu. Contre le dépôt d'un objet de valeur, un prêt peut être accordé immédiatement. C'est la valeur estimée de l'objet sur le marché des enchères publiques qui détermine le montant du prêt. En moyenne aujourd'hui, 9 personnes sur 10 récupèrent l'objet déposé.

Présentation du CMN



Historique

Implanté au cœur de la Ville Vieille, le Crédit Municipal de Nancy, établissement de crédit et d'aide sociale, est l'héritier de la longue histoire des Monts-de-Piété, créés en 1462 en Italie afin de lutter contre l'usure.

Le premier Mont-de-Piété de Nancy est créé en 1630, sur la volonté du duc de Lorraine Charles IV. Dans une époque troublée, marquée notamment par la guerre de 30 ans et l'invasion de la Lorraine par l'armée du roi de France Louis XIII, il fonctionnera jusqu'en 1664.

C'est en 1834 que le roi Louis-Philippe signe l'ordonnance de création du nouveau Mont-de-Piété de Nancy, qui ouvre ses portes au public le 13 septembre 1834.

Créé conjointement avec la Caisse d'Epargne de Nancy, le Mont-de-Piété en partage les locaux rue de l'hôpital militaire, à proximité de la place Saint-Jean (aujourd'hui place Maginot).

En 1931, le Mont-de-Piété, désormais Crédit Municipal de Nancy, déménage pour s'installer dans ses locaux actuels, 10 rue Callot.

Depuis plus de 180 ans, le Crédit Municipal - et à travers lui la Ville de Nancy - perpétue sa vocation sociale, en proposant à toute personne en difficulté financière d'accéder rapidement à un prêt, et de faire ainsi face aux situations d'urgence et aux besoins du quotidien.



Conseil d'Orientation et de Surveillance

PRESIDENT DE DROIT

Mathieu KLEIN Maire de la Ville de Nancy

VICE- PRESIDENTE

Nadège NICOLAS Adjointe au Maire

(Muriel COLOMBO du 01/01/2021 au 08/10/2021)

MEMBRES ELUS

Arnaud BERNEZ Conseiller municipal

Michel FICK Conseiller municipal

Estelle MERCIER Adjointe au Maire

PERSONNES QUALIFIEES

Sylvie BABIGEON Directrice Générale d'une société de conseil et

d'accompagnement des entreprises

Jean-Philippe BOLLE Président d'une société de gestion de portefeuille

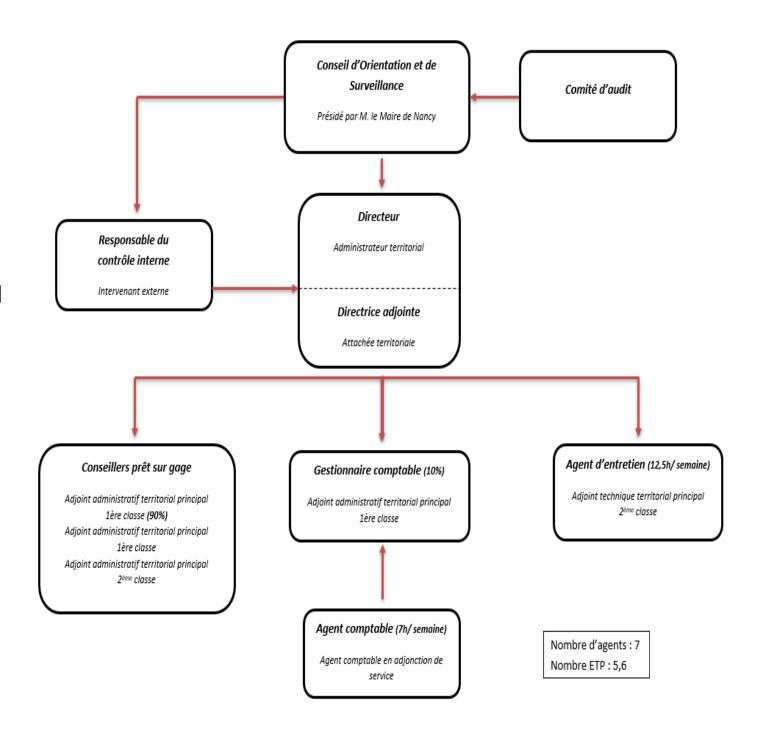
Florence LEGROS Directrice Générale d'une école supérieure de

commerce

Nathan ROY Directeur départemental adjoint d'un groupe

bancaire

Organigramme



RAPPORT DE GESTION DU DIRECTEUR

Art C.R.B. 91-01 du 16.01.1991 modifié

L'exercice 2021 a été particulièrement marquant pour le Crédit Municipal de Nancy : adoption de ses orientations stratégiques pour les 6 ans à venir, mise en place d'un dispositif innovant (le prêt d'urgence sociale) pour lutter contre les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire, reprise spectaculaire de l'activité de prêt sur gage après le « trou d'air » de 2020, mise en place d'une offre de microcrédit personnel et d'un point conseil budget, ...

2021 : les événements marquants

- <u>Janvier</u>: adoption par le Conseil d'Orientation et de Surveillance du « Plan stratégique 2021-2026 »
- <u>Février</u>: Mise en place du dispositif « Prêt d'Urgence Sociale » pour aider les personnes touchées par la crise du Covid
- <u>Juillet Août</u>: campagne de communication « Un coup de pouce pour faire face ? », avec l'appui de la Ville de Nancy
- Septembre : Journée d'Accueil des Nouveaux Nancéiens
- Octobre : signature de la convention de partenariat avec l'UDAF 54, permettant d'offrir une solution de microcrédit personnel ainsi que l'accès au Point Conseil Budget
- Novembre : réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des déposants
- <u>Décembre</u>: partenaire de l'opération « Des étoiles plein les yeux » (invitation d'enfants des quartiers populaires pour assister à des rencontres de l'ASNL et du SLUC)
- <u>Février, avril, juin, octobre, décembre</u>: ventes aux enchères

I. Situation au cours de l'exercice 2021

Après la contraction historique des demandes de prêt enregistrée en 2020 - année de survenance de la crise sanitaire - l'exercice 2021 s'est signalée par un rebond significatif à partir du milieu du printemps, notamment pour ce qui concerne le prêt sur gage (et dans une moindre mesure le prêt personnel). L'activité de « gestion extinctive du contentieux » a logiquement poursuivi sa baisse. L'activité de « gestion locative » s'est pour sa part maintenue de manière optimale. Ces 2 activités n'ont pas été significativement impactées par la crise sanitaire.

Le montant total des produits de l'exercice 2021 s'est élevé à 567 336€ (contre 595 103€ en 2020, soit -4,7%), et le montant total des charges à 615 012€ (contre 611 017€ en 2020 / +0,7%), aboutissant ainsi à un résultat net de - 47 676€ (-15 914€ en 2020).

1. Les activités

a. L'activité du prêt sur gages

Le prêt sur gages auprès des particuliers constitue l'activité principale du CMN. Son volume d'activité (toutes opérations confondues¹) s'est inscrit en 2021 en baisse de 7,8% en nombre mais en hausse de 0,8% en montant. Au total, plus de 11 000 opérations ont été effectuées, pour un montant cumulé de 7,9M€. Les produits générés par le prêt sur gages se sont élevés en 2021 à 455 747€ (486 014€ en 2020), soit 80,3% du total des produits et les charges afférentes à 506 206€ (512 831€ en 2020), soit 82,3% du total des charges. Le résultat net tiré du prêt sur gages s'établit ainsi à - 50 459€ (- 26 817€ en 2020). Ce résultat est la conséquence logique de la chute brutale de l'encours en 2020 (-11%).

¹ Engagements, dégagements, prolongations, renouvellements, ventes.

LES PRÊTS

Les opérations de prêt ont connu en 2021 des évolutions très contrastées, conséquence somme toute logique de la crise sanitaire du Covid 19. Ainsi, les engagements (dépôts), qui avaient reculé de 34% en 2020, ont augmenté de 48% en 2021. La reprise des activités économiques et sociales, ainsi que l'évolution des cours de l'or l'expliquent.

Les renouvellements sont également en hausse sensible (+13%); les dégagements pour leur part ont très légèrement augmenté. En revanche, les prolongations, opérations les plus nombreuses, sont en baisse très marquée (-10%), conséquence de la baisse de l'encours dans les mêmes proportions l'année dernière.

Les opérations de prêt

Opérations	Nombre	Évolution 2020/2021	Montant	Évolution 2020/2021
Engagements	1 813	+ 31,5%	1 307 291€	+ 47,6%
Renouvellements	1 228	- 12,6%	1 020 394€	+ 12,8%
E + R	3 041	/	2 327 685€	/
Dégagements	2 954	- 5,1%	1 978 957€	+ 0,1%
E + R - D	+ 87	1	+ 348 728€	/
Prolongations	4 913	- 13,0%	3 483 222€	- 10,5%
Total opérations de prêt (E + R + D + P)	10 908	- 5,6%	7 789 864€	+ 1,7%

<u>A noter</u> : le montant total des nouveaux contrats (engagements + renouvellements) est supérieur de plus de 340 000€ à celui des dégagements de l'année (alors qu'il était inférieur de 186 000€ en 2020).

RÉPARTITION DES PRÊTS SUR GAGES

L'encours : répartition selon les montants

On constate en premier lieu la « spécialisation » du Crédit Municipal de Nancy sur les prêts sur gages d'un petit montant. En effet, près de 9 nouveaux prêts attribués sur 10 sont inférieurs à 1 000€, soit 47% de l'encours.

TRANCHES DE PRÊT	NOMBRE DE CONTRATS	EN % DU NOMBRE DE CONTRATS	TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS	EN % DE L'ENCOURS	PRET MOYEN
0 - 1 000€	3 409	85,4%	1 422 911 €	47,4%	417 €
1 001 - 3 000€	471	11,8%	742 960 €	24,8%	1 577 €
3 001 - 6 000€	57	1,4%	233 326 €	7,8%	4 093 €
6 001€ et plus	53	1,3%	601 508 €	20,0%	11 349 €
Total	3 990	100%	3 000 705 €	100%	752 €

L'encours : répartition selon les déposants

Un déposant détient en moyenne 2,4 contrats, pour un encours moyen de 1 780€. Plus de la moitié des 1 686 déposants²ont un encours inférieur à 1 000€. Ceci confirme donc également que le Crédit Municipal de Nancy assure pleinement sa mission sociale de lutte contre l'exclusion financière en direction notamment des personnes les plus en difficulté.

TRANCHES D'ENCOURS	NOMBRE DE DÉPOSANTS	EN % DES DÉPOSANTS	ENCOURS TOTAUX	EN % DE L'ENCOURS	ENCOURS MOYENS
0 - 1 000€	889	52,7%	432 604 €	14,4%	487 €
1 001 - 3 000€	559	33,2%	963 226 €	32,1%	1 723 €
3 001 - 6 000€	166	9,8%	684 754 €	22,8%	4 125 €
6 001€ et plus	72	4,3%	920 121 €	30,7%	12 779 €
Total	1 686	100%	3 000 705	100%	1 780 €

LES VENTES

Le nombre de mises en vente reste marginal puisqu'il représente 7% des contrats et 5% de l'encours. Sur ce total, 1/3 sont des ventes requises, c'est-à-dire effectuées à la demande expresse du déposant. En d'autres termes, la quasi-totalité des déposants récupèrent à terme ses objets, confirmant en cela le caractère non pas seulement financier mais également « affectif » du prêt sur gage.

Les ventes (1): moins de contrats mis en vente en 2021

1			
Global	2021	2020	Évolution
Nombre de contrats mis en vente	322	362	- 11,0%
En % du stock de contrats au 1er janvier	7,6%	7,4%	/
Encours mis en vente	156 069€	154 140€	+ 1,2%
En % de l'encours total au 1er janvier	5,6%	4,9%	/

En termes de résultats, le montant total des adjudications s'établit à 307 000€, en baisse de 8% par rapport à 2020.

Les ventes (2) : des résultats proportionnellement supérieurs en 2021

Global	2021	2020	Évolution
Montant cumulé des adjudications nettes	307 188€	333 951€	- 8,0%
Rapport adjudications / encours mis en vente	1,97	2,17	- 9,2%
Recettes Crédit Municipal de Nancy	51 454€	55 937€	- 8,0%

En 2021, en moyenne, un objet a été vendu 2 fois le montant du prêt consenti (en légère baisse par rapport au « rendement » observé en 2020). Ce rapport de 1 à 2 entre le montant du prêt et le montant de la vente permet à la fois de distribuer des bonis conséquents et de minimiser les risques pour l'établissement. Ceci est notamment le cas pour les objets en or, dont le prix de vente net moyen observé en 2021 est de l'ordre de 31 à 32€, pour un montant de prêt au gramme fixé à 22€ (or 18 carats).

² dont 240 nouveaux en 2021

L'ENCOURS

La consolidation « engagements + renouvellements - dégagements - ventes » aboutit à une baisse de l'encours de 341 000€ (soit - 10,8%) pour un total de 4 225 contrats actifs (- 694). Le prêt moyen est en hausse de près de 4%, à 665€ (contre 640€ en 2020).

Remontée de l'encours, augmentation du montant du prêt moyen

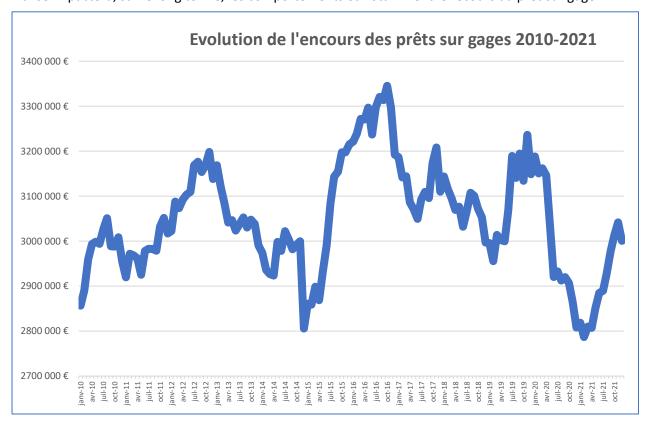
	Au 31/12/2021	Au 01/01/2021	Evolution
Nombre de contrats en stock	3 990	4 225	-5,6 %
Encours total des prêts sur gages	3 000 705€	2 808 046€	+6,9 %
Prêt moyen	752€	664,63€	+132 %

Pour information, le montant moyen des engagements est en hausse sensible à 721€ (+12%).

Si l'on observe l'évolution de l'encours sur une plus longue période, on constatait, avant la crise sanitaire, une certaine progression, reflet à la fois :

- de la situation économique et sociale et de la difficulté accrue pour une catégorie de la population d'accéder au crédit bancaire « classique » ;
- de l'augmentation du cours de l'or, valeur refuge et principal support du prêt sur gages ;
- de l'attractivité permanente de cette activité, tant pour ce qui concerne les avantages intrinsèques du prêt sur gages (rapidité, souplesse, simplicité, etc.) que ceux des ventes aux enchères publiques.

La crise sanitaire a provoqué une chute spectaculaire de l'encours. Le redressement observé en 2021 a permis de compenser partiellement cette décrue historique. Reste à savoir dans quelle mesure cette crise impactera, sur le long terme, les comportements et notamment le recours au prêt sur gage.



2010 2021

b. L'activité de gestion extinctive du contentieux

Les produits issus de l'activité du contentieux³ se sont élevés en 2021 à 18 211€ (20 864€ en 2020). Ils représentent 3,2% du total des produits du CMN. Les charges afférentes se sont élevées à 16 932€ (contre 19 979€ en 2020), soit l'équivalent de 2,7% du total des charges. La gestion extinctive du contentieux des prêts à la consommation devrait se poursuivre jusqu'au moins 2023.

c. L'activité de gestion locative

Propriétaire de son bâtiment, le Crédit Municipal de Nancy en loue les étages supérieurs (les 1^{er} et 2^{ème} au Centre d'Information et d'Orientation du Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz et l'appartement du 3^{ème} étage à des particuliers). « En contrepartie », il est amené à consacrer des dépenses significatives pour l'entretien, la mise aux normes et l'amélioration de son patrimoine immobilier. L'année 2021 s'est inscrite dans la continuité de 2020, avec une optimisation de l'activité de gestion locative. Le total des produits issus de la gestion immobilière (loyers + récupération de charges) s'est élevé en 2021 à 89 750€ (86 528€ en 2020), soit l'équivalent de 15,8% du total des produits. Les charges de gestion immobilière se sont élevées à 74 788€ (contre 72 051€ en 2020), soit l'équivalent de 12,2% du total des charges.

d. <u>Le partenariat avec le Crédit Municipal d'Avignon (CMA) et les autres activités à caractère social</u>

La convention établie avec Avignon prévoit que le CMN pourra présenter aux personnes qu'elle rencontre à l'occasion de l'exercice de son activité la gamme de prêt personnel proposée par le CMA. La caisse de Nancy n'engage aucunement sa responsabilité, l'attribution et la gestion des prêts accordés relevant d'Avignon. Cette activité permet avant tout de pouvoir élargir l'éventail des services proposés par le CMN, notamment pour les personnes dont les demandes de prêt ont été rejetées par leurs banques et qui n'ont pas d'objets à déposer en gage. Cette activité a suscité d'emblée une indéniable attractivité puisque 745 demandes⁴ ont été enregistrées depuis son lancement opérationnel en mars 2019. Mais, en 2021, la crise sanitaire a stoppé cet élan, avec seulement 72 demandes et moins d'une dizaine de prêts effectivement accordés (pour un total de 103 000€). Cette activité produit quelques recettes.

Les autres activités à caractère social (microcrédit, prêt d'urgence sociale, point conseil budget) génèrent des charges et aucun produit.

2. Le compte de résultat

a. Le produit net bancaire

Le produit net bancaire se compose des intérêts et taxes des prêts sur gage, des droits d'adjudication, du recouvrement des prêts contentieux, de la récupération des charges et des frais d'affranchissement, des revenus des immeubles, des intérêts sur compte bancaire, soustraction faite des intérêts d'emprunts, des commissions sur opérations bancaires, des charges financières et des pertes exceptionnelles. Il a atteint 502 309€ en 2021, contre 539 651€ en 2020 (-6,9%).

b. <u>Le résultat brut d'exploitation (RBE)</u>

Le RBE est calculé à partir du produit net bancaire duquel on soustrait les charges générales d'exploitation et les dotations aux amortissements sur les immobilisations incorporelles et corporelles ; le RBE 2021 se chiffre à - 49 503€, contre - 50 179€ en 2020 (+1,3%).

³ Créances douteuses, correspondant aux prêts à la consommation au 31/12/1998 non repris par la SNVB (désormais CIC).

⁴ Dossiers de prêt + demandes d'information ou de simulation.

c. Le résultat courant avant impôt

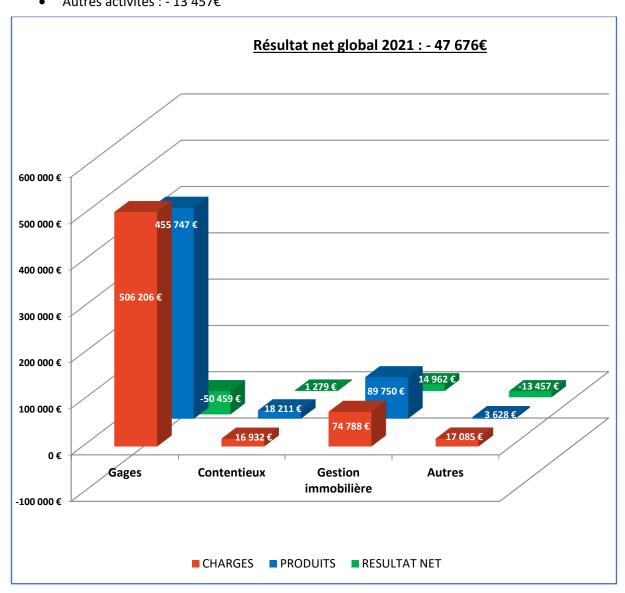
La crise sanitaire, qui a largement impacté le prêt sur gages et le prêt personnel, entraine inévitablement un résultat déficitaire, de 47 676€ (- 16 660€ en 2020).

d. Le résultat net de l'exercice 2021

Le résultat net 2021 déficitaire de 47 676€ (-15 914€ en 2020) se répartit ainsi :

Prêt sur gages : - 50 459€;
Contentieux : + 1 279€;

Gestion immobilière : + 14 962€.
Autres activités : - 13 457€



e. Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat net déficitaire de l'exercice 2021en diminution des fonds propres de l'établissement (excédents capitalisés)⁵.

⁵ Sachant qu'au titre des bonis prescrits pour l'exercice 2021, 11 440,69€ ont été affectés en fonds propres (compte 1052 Bonis capitalisés).

II. Perspectives 2022

2022 : les projets majeurs

- Extension des horaires d'ouverture et d'accueil du public
- Organisation d'une grande vente aux enchères solidaire, seconde étape du dispositif du « prêt d'urgence sociale »
- Mise en œuvre d'un contrôle périodique croisé avec les caisses de crédit municipal de Reims et de Strasbourg
- Mise en place d'ateliers budgétaires dans le cadre du partenariat avec l'UDAF 54
- Développement du partenariat avec le CCAS de Nancy
- Végétalisation de la façade du Crédit Municipal de Nancy
- Lancement d'un audit sécurité concernant le système d'information
- Evolution du site Internet / développement des services à distance

1. Évolution des différentes activités de la Caisse

• L'activité du prêt sur gages :

Son évolution est toujours difficile à prévoir avec précision. Elle l'est d'autant plus dans le contexte d'une crise sanitaire qui perdure. L'objectif est au moins de maintenir l'encours aux alentours du seuil des 3M€, ce qui devrait permettre des recettes de l'ordre de 500 000€.

• L'activité du contentieux :

Ses recettes, amenées à terme à s'éteindre, poursuivent logiquement leur baisse : elles sont estimées globalement à 10 000€ en 2022 (hors reprises de provisions).

L'activité de gestion locative :

Ses recettes devraient, sauf aléa, connaître en 2021 une nouvelle « année pleine », de l'ordre de 74 000€ en loyers et de 21 000€ en récupération de charges.

• Le partenariat avec le Crédit Municipal d'Avignon

Ses recettes seront également affectées par les répercussions de la crise sanitaire. De manière prudentielle, elles sont estimées à 3 000€.

2. Le budget

		Budget Primitif 2022	Budget 2021	Évolution BP 2022 / BP 2021	Réalisé 2021	Évolution BP 2022 / Réalisé 2021
Fonctionnement	Dépenses 641 170€	0€ 639 083 €	0,33%	615 012 €	4,25%	
Tonecionnement	Recettes	041 1700	033 003 C	0,3370	567 336 €	13,01%
Investissement	Dépenses	53 702€	58 960 €	-8,92%	42 028 €	27,78%
investissement	Recettes		33 702€ 38 3	36 300 €	-0,92/0	64 405 €
Total	Dépenses	694 872€	600 043 €	-0,66%	661 111 €	5,76%
Total	Recettes	094 872€	698 043 €	-0,00%	578 777 €	9,99%



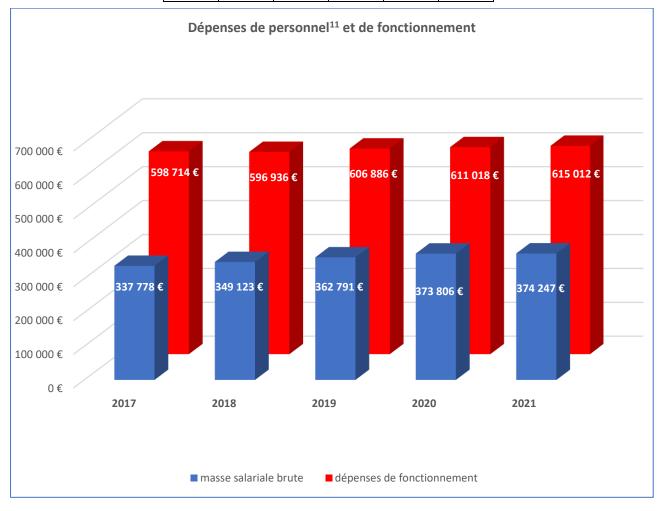
1. Les ratios financiers au 31/12/2021

Ratios		
Ratio de liquidité (LCR) ⁶		2 674,7%
Ratio de solvabilité ⁷		127,2%
Ratios de fonds propres (en pourcentage	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (CET 1)	90,3%
du montant d'exposition pondéré)	Ratio de fonds propres de catégorie 1	90,3%
	Ratio de fonds propres totaux	90,3%
Ratio de levier ⁸		95,4%
Ratio de financement stable net ⁹	Ratio NSFR	7 447,9%

2. <u>Le fonctionnement de l'établissement</u>

Évolution du coefficient d'exploitation10

2016	2017	2018	2019	2020	2021
84,4%	97,0%	101,7%	97,3%	108,9%	112,2%



⁶ Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) est un ratio à court terme mesurant la capacité des banques à affronter une crise de refinancement à un mois, grâce à un « coussin » de liquidités. Mode de calcul : stock total d'actifs liquides de haute qualité divisé par sorties nettes de trésorerie. La norme plancher requise est de 100%.

⁷ Le ratio de solvabilité permet de mesurer la capacité des banques à faire face aux risques éventuels liés à leurs activités. Mode de calcul : fonds propres divisé par le total des actifs pondérés des risques. La norme plancher est de 10,5% (y compris coussin de 2,5%).

⁸ Fonds propres de catégorie 1 divisés par le total des expositions au risque

⁹ Financement stable disponible total divisé par financement stable requis

¹⁰ Coefficient d'exploitation = charges de personnel + frais généraux + amortissements / produit net bancaire

¹¹ Y compris taxe sur les salaires et taxe d'apprentissage.

COMPTE DE RESULTAT - Charges

i					en euros		
Comptes	CHARGES	MONTANT 2021	MONTANT 2020	VARIATION	%		
60	ACHATS	2 988,82	3 845,86	-857,04	-22,28%		
602	Matières et fournitures consommables	2 988,82	3 845,86	-857,04	-22,28%		
61	FRAIS DE PERSONNEL	346 248,02	345 989,88	258,14	0,07%		
612	Rémunération du personnel	246 093,34	244 613,32	1 480,02	0,61%		
617	Sécurité sociale et régimes prévoyance	91 834,19	88 453,78	3 380,41	3,82%		
618	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	/		
619	Autres frais de personnel	8 320,49	12 922,78	-4 602,29	-35,61%		
62	IMPOTS ET TAXES	33 680,20	33 365,71	314,49	0,94%		
620	Taxes sur les salaires	27 999,20	27 815,71	183,49	0,66%		
629	Autres impôts	5 681,00	5 550,00	131,00	2,36%		
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	118 640,58	111 353,93	7 286,65	6,54%		
630	Location de matériel	5 208,40	4 540,27	668,13	14,72%		
631	Entretien et réparations	35 022,27	33 074,97	1 947,30	5,89%		
633	Petit matériel et outillage	271,01	1 026,05	-755,04	-73,59%		
634	Fournitures extérieures	16 945,51	17 181,33	-235,82	-1,37%		
636	Prestations de service	25 092,28	19 961,18	5 131,10	25,71%		
637	Rémunérations d'intermédiaires	19 401,12	19 047,69	353,43	1,86%		
638	Primes d'assurances	16 699,99	16 522,44	177,55	1,07%		
64	TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	817,93	469,80	348,13	74,10%		
641	Voyages et déplacements	459,18	23,68	435,50	1839,10%		
647	Frets et transports administratifs	358,75	446,12	-87,37	-19,58%		
65	OPERATIONS SOCIALES	429,45	3 132,20	-2 702,75	-86,29%		
651	Autres opérations sociales	0,00	2 652,50	-2 652,50	-100,00%		
657	Frais de transport du personnel	429,45	479,70	-50,25	-10,48%		
66	FRAIS DE GESTION GENERALE	21 480,63	23 682,95	-2 202,32	-9,30%		
660	Publicité et propagande	3 951,26	6 462,15	-2 510,89	-38,86%		
661	Missions et réceptions	1 233,31	1 504,98	-271,67	-18,05%		
662	Imprimés administratifs	0,00	0,00	0,00	/		
663	Documentation générale	678,90	658,90	20,00	3,04%		
664	Frais de P.T.T	13 317,16	14 056,92	-739,76	-5,26%		
665	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	/		
667	Cotisations organes Réseau	2 300,00	1 000,00	1 300,00	130,00%		
668	Autres frais divers de gestion	0,00	0,00	0,00	/		
67	FRAIS FINANCIERS	8 253,99	9 057,05	-803,06	-8,87%		
675	Intérêts des emprunts pour investissement	0,00	0,00	0,00	/		
676	Emprunts à terme Etablissements de crédit	1,51	0,00	1,51	/		
679	Frais financiers divers	8 252,48	9 057,05	-804,57	-8,88%		
68	DOTATIONS AMORTISSEMENTS PROVISIONS	58 250,22	76 380,75	-18 130,53	-23,74%		
681	Dotations comptes d'amortissement	52 964,42	50 488,20	2 476,22	4,90%		
685	Dotations provisions autres éléments d'actif	5 285,80	5 892,55	-606,75	-10,30%		
686	Dotations provisions exceptionnelles	0,00	20 000,00	-20 000,00	-100,00%		
69	IMPOT SUR LES BENEFICES	0,00	-745,61	745,61	-100,00%		
690	Impôt sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00	/		
6902	Bonis prescrits fiscalisés	0,00	-745,61	745,61	-100,00%		
87	PERTES	24 222,01	4 485,45	19 736,56	440,01%		
872	Charges sur exercices antérieurs	3 156,58	4 357,36	-1 200,78	-27,56%		
8746	Créances irrécouvrables	0,00	0,00	55,,5	/		
8749	Pertes exceptionnelles	21 065,43	128,09	20 937,34	16345,80%		
	TOTAL	615 011,85	611 017,97	3 993,88	0,65%		
BENEFICE DE L'EXERCICE 0,00 0,00 0,00							
	TOTAL DES CHARGES	615 011,85	611 017,97	3 993,88	0,65%		
101AL DES CHARGES 013 011 017,57 3 333,00 0,03							

COMPTE DE RESULTAT - Produits

					en euros
Comptes	PRODUITS	MONTANT 2021	MONTANT 2020	VARIATION	%
70	PRODUITS DES OPERATIONS DE PRETS	423 853,20	434 880,05	-11 026,85	-2,54%
700	Intérêts et droits sur gages corporels	388 890,12	394 738,92	-5 848,80	-1,48%
701	Intérêts et droits sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00	/
705	Pénalités sur prêts	11 191,26	14 259,91	-3 068,65	-21,52%
707	Droits sur adjudications	23 771,82	25 881,22	-2 109,40	-8,15%
72	VENTE DE DECHETS	0,00	0,00	0,00	
7200	Vente d'objets hors service	0,00	0,00	0,00	/
73	CHARGES RECUPEREES	33 836,70	20 289,24	13 547,46	66,77%
736	Récupération frais affranchissement	6 626,06	7 393,71	<i>-767,65</i>	-10,38%
739	Autres charges récupérées	27 210,64	12 895,53	14 315,11	111,01%
76	PRODUITS ACCESSOIRES	75 949,07	74 900,06	1 049,01	1,40%
763	Revenus sur Immeubles	73 683,07	73 201,86	481,21	0,66%
769	Autres produits	2 266,00	1 698,20	567,80	33,44%
77	PRODUITS FINANCIERS	430,50	430,50	0,00	0,00%
770	Revenus des titres et valeurs	0,00	0,00	0,00	/
771	Revenus placements court terme	0,00	0,00	0,00	/
7770	Quote-part subvention d'investissement virée au résultat	430,50	430,50	0,00	0,00%
779	Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	/
78	REPRISES SUR PROVISIONS	30 545,71	39 588,48	-9 042,77	-22,84%
785	Reprises provisions d'exploitation	4 318,41	36 932,48	-32 614,07	-88,31%
786	Reprises autres provisions	26 227,30	2 656,00	23 571,30	887,47%
87	PROFITS	2 720,91	25 015,49	-22 294,58	-89,12%
873	Produits divers exercices antérieurs	32,00	17 026,25	-16 994,25	-99,81%
8750	Plus-values sur cession d'immobilisations			0,00	/
8754	Dettes atteintes par la déchéance	0,00	0,00	0,00	/
8755 8759	Recouvrements après non-valeur	2 004,92 683,99	2 321,53	-316,61	-13,64% -87,93%
	TOTAL PERTE DE L'EXERCICE TOTAL DES PRODUITS	567 336,09 47 675,76 615 011,85	595 103,82 15 914,15 611 017,97	-27 767,73 31 761,61 3 993,88	-4,67% 199,58% 0,65%

BILAN - Actif

-		-1-			en euros
ART.	LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020	Variation	%
139	Subvention d'investissement inscrite au compte de résultat	3 202,97	2 772,47	430,50	15,53
	TOTAL DE LA CLASSE 1	3 202,97	2 772,47	430,50	15,53
201	Frais établissements et études	676,79	2 790,12	- 2 113,33	- 75,74
	Actif brut +	13 012,27	13 012,27	-	-
	Amortissement -	12 335,48	10 222,15	2 113,33	20,67
203	Logiciels	14 698,30	8 605,26	6 093,04	70,81
	Actif brut +	82 054,63	70 437,03	11 617,60	16,49
200	Amortissement -	67 356,33	61 831,77	5 524,56	8,93
208	Certificats d'Association		4 = 2 4 4 2	-	-
210	Terrains	1 524,49	1 524,49	20 701 60	14.72
212	Constructions	119 877,26	140 578,94	- 20 701,68	- 14,73
	Actif brut +	1 058 888,82	1 060 693,62	- 1 804,80	0,17
	Amortissement -	939 011,56	920 114,68	18 896,88	2,05
2140	Matériel et outillage	11 565,47	6 302,35	5 263,12	83,51
	Actif brut +	88 548,59	81 841,79	6 706,80	8,19
	Amortissement -	76 983,12	75 539,44	1 443,68	1,91
2141	Matériel informatique	20 513,31	28 517,95	- 8 004,64	- 28,07
	Actif brut +	99 464,65	98 399,14	1 065,51	1,08
	Amortissement -	78 951,34	69 881,19	9 070,15	12,98
2150	Matériel de transport	457,57	3 202,92	- 2 745,35	-
	Actif brut +	13 726,76	13 726,76	-	-
	Amortissement -	13 269,19	10 523,84	2 745,35	-
2160	Mobilier et matériel de bureau	3 588,57	4 545,78	- 957,21	- 21,06
	Actif brut +	199 804,65	199 804,65	-	
	Amortissement -	196 216,08	195 258,87	957,21	0,49
2162	Agencements, aménagements, installations	93 314,42	101 514,88	- 8 200,46	8,08
	Actif brut +	420 177,70	416 164,90	4 012,80	0,96
	Actif black	326 863,28	314 650,02	12 213,26	3,88
2600	Valeurs françaises	300,00	300,00	12 213,20	3,00
275	Cautionnements versés	290,08	290,08	_	_
	TOTAL DE LA CLASSE 2	266 806,26	298 172,77	- 29 253,18	- 10,52
411	Créances clients	,	,	-	-
419	Créances douteuses ou litigieuses	26 645,55	26 216,84	428,71	1,64
437	Impôt sur les bénéfices	· -	9 016,00	- 9 016,00	- 100,00
463	Sécurité sociale et organismes sociaux divers	-	· -	-	-
467	Créanciers exercice courant	-	-	-	-
4680	Autres produits	103 893,46	101 947,86	1 945,60	1,91
4681	Débiteurs exercices antérieurs			-	-
492	Paiements à imputer ou à régulariser	7 653,36	5 894,69	1 758,67	29,83
	TOTAL DE LA CLASSE 4	138 192,37	143 075,39	- 4 883,02	- 3,41
510	Prêts consentis sur gages corporels	2 979 375,36	2 786 876,82	192 498,54	6,91
560	Banque de France			-	-
565	Chèques postaux	8 267,02	9 880,66	- 1 613,64	- 16,33
569	Comptes auprès d'autres organismes financiers	59 749,57	250 016,84	- 190 267,27	- 76,10
570	Caisse	22 826,56	42 787,10	- 19 960,54	- 46,65
580	Avances aux régisseurs			-	-
	TOTAL DE LA CLASSE 5	3 070 218,51	3 089 561,42	- 19 342,91	- 0,63
	PERTE DE L'EXERCICE	47 675,76	15 914,15	31 761,61	
	TOTAL DE L'ACTIF	3 526 095,87	3 549 496,20	- 21 717,50	- 0,66

BILAN - Passif

en euros

ART.	LIBELLES	31.12.2021	31.12.2020	Variation	%
1050	Dotation initiale	1 632 723,21	1 632 723,21	0,00	0,00%
1051	Excédents capitalisés	1 307 064,45	1 307 064,45	0,00	0,00%
1052	Bonis prescrits	392 362,11	380 921,42	11 440,69	3,00%
1055	Subvention d'investissement	3 444,00	3 444,00	0,00	0,00%
1110	Réserve libre	43 575,05	59 489,20	-15 914,15	-26,75%
1200	Résultat de l'exercice				/
1565	Provisions pour litige	0,00	20 000,00	-20 000,00	-100,00%
	TOTAL DE LA CLASSE 1	3 379 168,82	3 403 642,28	-24 473,46	-0,72%
400	Fournisseurs et entrepreneurs	25 819,98	24 118,94	1 701,04	7,05%
419	Provisions créances douteuses ou litigieuses	8 215,55	7 946,84	268,71	3,38%
436	Prélèvement forfaitaire libératoire	0,00	0,00	0,00	/
425	Rémunérations dues au personnel	0,00	0,00	0,00	/
437	Impôt sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00	/
438	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	/
447	Excédents affectés aux organismes sociaux	0,00	2 652,50	-2 652,50	-100,00%
455	Bonis à régler	41 290,99	41 418,70	-127,71	-0,31%
460	Bons de caisse	0,00	0,00	0,00	/
462	Dépôts et cautionnements	11 000,00	11 000,00	0,00	0,00%
463	Organismes sociaux	23 163,90	22 779,70	384,20	1,69%
465	Règlements divers	327,59	252,94	74,65	29,51%
4670	Créanciers - exercice courant	686,21	1 433,66	-747,45	-52,14%
4671	Créanciers - exercices antérieurs	750,00	2 363,26	-1 613,26	-68,26%
476	Autres charges et intérêts à payer	18 178,00	19 388,00	-1 210,00	-6,24%
478	Produits perçus d'avance	0,00	0,00	0,00	/
491	Encaissements à imputer ou à régulariser	17 494,83	12 499,38	4 995,45	39,97%
	TOTAL DE LA CLASSE 4	146 927,05	145 853,92	1 073,13	0,74%
500	Emprunts auprès d'organismes financiers	0,00	0,00	0,00	/
	TOTAL DE LA CLASSE 5	0,00	0,00	0,00	/
	BENEFICE DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	/
	TOTAL DU PASSIF	3 526 095,87	3 549 496,20	-23 400,33	-0,66%

Dettes fournisseurs

En application des règles de la comptabilité publique, le délai de paiement est de 30 jours à réception de la facture et après vérification du « service fait ». Au 31.12.2021, les dettes fournisseurs se décomposent ainsi :

- Dettes à échoir : 25 819,98€

- Dettes échues : néant.

Comptabilité bancaire

COMPTE DE RESULTAT PUBLIABLE

			en euros
	31.12.2021	31.12.2020	Variation
INTERÊTS ET PRODUITS ASSIMILES	400 081	408 999	-2%
INTERÊTS ET CHARGES ASSIMILES	2	0	/
COMMISSIONS (PRODUITS)	23 772	25 881	-8%
COMMISSIONS (CHARGES)	0	0	0%
GAINS, PERTES SUR OPERATIONS PORTEFEUILLES NEGOCIATION (+/-)	0	0	0%
GAINS ET PERTES - PLACEMENTS ET ASSIMILES (+/-)	0	0	0%
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	110 932	118 314	-6%
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	32 474	13 543	140%
PRODUIT NET BANCAIRE	502 309	539 651	-7%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	498 848	539 342	-8%
DOTATION AUX AMORT. AUX PROV. SUR IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	52 964	50 488	5%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-49 503	-50 179	-1%
COUT DU RISQUE (+/-)	1 828	33 519	-95%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-47 676	-16 660	186%
RESULTAT EXCEPTIONNEL AVANT IMPÔT (+/-)	0	0	0%
IMPÔT SUR LES BENEFICES (+/-)	0	-746	-100%
DOTATIONS, REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES (+/-)	0	0	0%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	-47 676	-15 914	200%

Comptabilité bancaire

BILAN PUBLIABLE

ACTIF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
CAISSE, BANQUES CENTRALES	22 827	42 787	-47%
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	68 017	259 898	-74%
CREANCES SUR LA CLIENTELE	3 099 715	2 907 078	7%
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	0	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 375	11 395	35%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	250 841	286 187	-12%
AUTRES ACTIFS	590	590	0%
COMPTES DE REGULARISATION	12 841	17 700	-27%
TOTAL DE L'ACTIF	3 470 205	3 525 635	-2%

Comptabilité bancaire

BILAN PUBLIABLE

PASSIF	31.12.2021	31.12.2020	Variation
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT			
EMPRUNTS ET COMPTES A TERME	0	0	/
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	41 619	41 672	0%
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	0	0	/
AUTRES PASSIFS	75 929	75 504	1%
COMPTES DE REGULARISATION	17 294	17 319	0%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 870	23 412	-83%
CAPITAUX PROPRES hors FRBG	3 331 493	3 367 728	-1%
CAPITAL	3 335 594	3 324 153	0%
RESERVES	43 575	59 489	-27%
RESULTAT DE L'EXERCICE	-47 676	-15 914	200%
TOTAL DU PASSIF	3 470 205	3 525 635	-2%

HORS-BILAN	31.12.2021	31.12.2020	Variation
ENGAGEMENTS DONNES	Néant	Néant	
ENGAGEMENTS RECUS	3 495 347	3 303 603	6%
ETABLISSEMENT DE CREDIT	300 000	300 000	0%
CLIENTELE DES PRETS SUR GAGE	3 195 347	3 003 603	6%

PROVISIONS SUR ENCOURS DOUTEUX

Prêts Personnels

en milliers d'euros

RATIO PROVISIONS /ENCOURS DOUTEUX						
	2017	2018	2019	2020	2021	Var. 21/20
Provisions	16,0	12,0	10,0	3,7	3,6	-2,46%
Encours douteux	16,0	12,0	10,0	3,7	3,6	-2,46%
Encours douteux non provisionné	0	0	0	0	0	0
Ratio	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	

Prêts sur gages

en milliers d'euros

RATIO PROVISIONS /ENCOURS DOUTEUX							
2019 2020 2021 Var. 21/20							
Encours douteux en capital	27,1	21,2	21,3	0,76%			
Encours douteux en intérêts	16,5	1,4	1,8	25,73%			
Total	43,5	22,6	23,1	2,30%			
Provisions	34,9	4,3	4,7	8,35%			
Ratio	80,07%	19,03%	20,15%				

1ère partie PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION

NOTE 1: ACTIVITE ET CONTEXTE REGLEMENTAIRE

La Caisse de Crédit municipal de Nancy (dite la Caisse) est un établissement de crédit dont l'activité principale est le prêt sur gages corporels, monopole des caisses de crédit municipal. Depuis la cession de ses activités bancaires au 1er janvier 1999, elle conserve uniquement l'agrément pour le recouvrement de l'encours de créances douteuses existant à cette date. En tant qu'établissement de crédit, elle présente ses comptes annuels conformément à la réglementation bancaire. Ces comptes sont soumis à la certification d'un commissaire aux comptes. Par ailleurs, en tant qu'établissement public, elle présente et tient ses comptes conformément aux règles de la comptabilité publique. Ceuxci font l'objet d'une certification par l'agent comptable avant leur dépôt pour examen auprès de la Chambre régionale des comptes Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine.

Contrôle interne

Sous la surveillance du Comité d'Audit, le contrôle interne permanent et le contrôle périodique sont externalisés et exercés par le CCAS de la Ville de Nancy, avec lequel une convention a été passée. Le Comité d'Audit est informé des mesures prises en matière de contrôle interne et des résultats des contrôles. Il est notamment chargé d'apprécier la qualité du contrôle interne (cohérence des systèmes de mesures, de surveillance et de maîtrise des risques). Il propose, si nécessaire, des actions complémentaires à celles déjà menées. Le Conseil d'Orientation et de Surveillance est, en matière de contrôle interne, informé des mesures prises, de leur suivi et de l'éventuelle survenue d'un incident lors de ses réunions trimestrielles.

NOTE 2: PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION

Les comptes du Crédit Municipal de Nancy ont été établis conformément aux principes de la profession bancaire et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2016-07 du 26 novembre 2016 applicable aux établissements de crédit. Depuis l'exercice 2015, la Caisse applique les modalités suivantes :

Déclassement en créances douteuses :

- le déclassement en créances douteuses intervient automatiquement à partir du 3ème mois de constatation de la situation irrégulière. Il peut intervenir plus tôt en cas de risque spécifique identifié ;
- la contagion des contrats douteux de prêts sur gages aux contrats sains de prêts sur gages pour un même déposant.

Provisions sur créances douteuses :

- provisions des intérêts à 100% à compter du 3ème mois audelà du premier impayé, déduction faite de la garantie du commissaire-priseur;
- l'analyse spécifique du capital, contrat par contrat, permettant d'identifier et de chiffrer précisément le risque pour la Caisse, entraînant la constitution d'une provision correspondante;

- le montant des provisions fait l'objet, de manière régulière, d'un suivi et d'une actualisation, au minimum trimestriels.

Pour les exercices antérieurs à 2018, les intérêts courus ou échus à recevoir des déposants étaient inscrits en comptes de régularisation. Dorénavant, ils sont comptabilisés en créances sur les déposants.

NOTE 3: CREDITS AUX DEPOSANTS ET PROVISIONS

Prêts sur gages

Les crédits accordés aux déposants figurent au bilan à la valeur nominale. Ils sont accordés aux particuliers, selon l'estimation du bien qu'ils déposent en nantissement. Ces contrats constituent des prêts in fine d'une durée de 6 mois qui peuvent être prolongés et/ou renouvelés. Le commissaire-priseur nommé par la Caisse est responsable de ses appréciations et assume, personnellement et pécuniairement, les pertes éventuelles du capital, intérêts limités à sept mois et droits accessoires dus pour la durée du prêt. Est considérée comme douteuse, et donc déclassée comme telle, l'intégralité des contrats dont l'enregistrement est strictement supérieur à neuf mois. Toutefois, du fait de la contagion, l'intégralité des contrats sains d'un déposant est déclassée en douteux si un contrat dudit déposant est douteux. De même, en cas de risque spécifié, le contrat est déclassé en douteux. Le capital d'un risque spécifié peut être provisionné. Les intérêts afférents au capital douteux tels que décrits ci-dessus sont provisionnés en totalité déduction faite de la garantie du commissaire-priseur. Cela a pour conséquence une modification du capital douteux de 21 170,00€ au 31 décembre 2020 à 21 330€ au 31 décembre 2021, un provisionnement du capital s'élevant à 2 900,00€ et un ajustement des provisions des intérêts de 1 393,46€ au 31 décembre 2020 à 1 751,98€ au 31 décembre 2021.

<u>Créances douteuses de l'activité bancaire antérieure au 1er janvier 1999</u>: toutes les créances de l'activité bancaire antérieure au 1er janvier 1999 sont classées en créances douteuses compromises et sont provisionnées à 100 % en capital et intérêts.

NOTE 4: IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont initialement inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon des modes et durées indiquées ci-après :

NATURE	MODE	DUREE
Construction	Linéaire	5 à 50 ans
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 7 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Logiciels informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Frais d'étude et d'insertion	Linéaire	1 à 5 ans

NOTE 5: CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la Caisse comprennent :

Le capital: compte tenu du statut d'établissement public, le capital n'est pas divisé en actions, mais se compose de la dotation initiale (fonds publics), des excédents capitalisés (capitalisation des résultats en l'absence de distribution), des bonis prescrits nets d'impôt sur les sociétés (réalisation des gages) et des subventions d'équipement.

Les réserves : affectation des résultats.

NOTE 6: PRODUITS ET CHARGES

L'ensemble des produits et charges est comptabilisé conformément au principe de spécialisation des exercices comptables. En conséquence, les intérêts (produits et charges) sont inscrits au compte de résultat prorata temporis. Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux,...) font l'objet le cas échéant, de régularisation en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance,...).

NOTE 7: ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Les agents de la Caisse sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale et des personnels engagés sous contrat. Les congés dus au titre d'une année sont pris entre le 1er janvier et le 31 décembre de cette année. Le congé dû pour une année de service accompli peuvent être reportés jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Une provision d'un montant de 14 308€ pour congés payés est comptabilisée. Une provision de 3 870€ est par ailleurs comptabilisée pour couvrir les indemnités de départ en retraite.

NOTE 8: REGIME FISCAL

Conformément à l'article 29 de la loi de finances pour 1988, les caisses de Crédit municipal sont soumises à l'impôt sur les sociétés depuis le 1er janvier 1988. La charge d'impôts pour l'exercice 2021 s'élève à 0€.

2ème partie COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN, LE HORS-BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 9: IMMOBILISATIONS

Variations ayant affecté les postes d'immobilisations

En milliers d'euros	31/12/2020		31/12/	2021
	Incorporelles	Corporelles	Incorporelles	Corporelles
Investissements (valeur brute)	0,7	25,0	11,6	10,0
Cession et mise au rebut (valeur nette)	0	0	0	0
Dotations aux amortissements	6,8	43,7	7,6	45,3

NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES hors F.R.B.G.

En milliers d'euros	31/12/2021
CAPITAL dont	3 335,6
Dotation initiale	1 632,7
Excédents capitalisés au 31/12/17	1 307,1
Imputation résultat bénéficiaire 2020	0
Subvention d'équipement	3,4
Bonis prescrits nets d'impôt sur les sociétés	392,4
RESERVE LIBRE	43,6
RESULTAT	-47,7
TOTAL	3 331,5

NOTE 11: PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'euros	31/12/2021
PROVISION POUR LITIGE	
Provision au 31/12/2020	20,0
Dotation 2021	0,0
Reprise provision au 31/12/2021	-24,2
TOTAL	-4,2

NOTE 12: VENTILATION DES CREANCES SELON LEUR VALEUR RESIDUELLE

Créances sur les déposants	En milliers d'euros	31/12/2021
	Encours sains	2 979,4
Prêts sur gages	Encours douteux	21,3
	(dont intérêt	ts) (1,8)
Prêts personnels Encours douteux compromis		3,6
	Total br	ut 3 004,3
	Provisions En capit	:al -2,9
Prêts sur gages	En intérê	-1,8
Prêts personnels	Provisions	-3,6
	Total provisio	ns -8,2
	2 996,1	

<u>Créances sur les établissements de crédit</u> : au 31 décembre 2021, le solde des comptes ordinaires est de 68 016,59€.

<u>Autres passifs</u>: toutes les dettes inscrites au passif en compte de régularisation et autres passifs sont inférieurs à un an. Au 31 décembre 2021, ils s'élèvent à 75 928,64€.

NOTE 13 : DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

Néant.

NOTE 14: VENTILATION DES COMPTES DE REGULARISATION

Toutes les créances inscrites à l'actif en compte de régularisation et autres actifs sont inférieures à un an.

Actif

En milliers d'euros	31/12/2021
Intérêts courus ou échus à recevoir des déposants	101,9
Divers (produits constatés d'avance hors intérêts courus non échus)	2,0
TOTAL	103,9

Passif

En milliers d'euros	31/12/2021
Cautionnements	11,0
Divers (versements reçus en attente de titre)	6,3
TOTAL	17,3

NOTE 15: EFFECTIFS ET FRAIS DE PERSONNEL

En équivalent temps plein, l'effectif permanent de la Caisse au 31/12/2021 s'établit à 5,6 employés, tous fonctionnaires. Les rémunérations versées au personnel appliquent et respectent le barème de la fonction publique territoriale. Le montant global des rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne peut être précisé car cela reviendrait à donner des éléments de rémunération individuelle. Les membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance ne sont pas rémunérés.

En milliers d'euros	31/12/2021
Salaires et traitements	254,4
Charges sociales	91,8
TOTAL	346,2

NOTE 16: HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires pour 2021 s'élève à 8 790,00€ H.T. au titre du contrôle légal des comptes. Aucun honoraire au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées n'a été facturé.

NOTE 17: COUT DU RISQUE

En milliers d'euros	31/12/2021
Reprises provisions utilisées	0,0
Reprises provisions non utilisées	36,9
Dotations provisions	-5,7
Recouvrement après non-valeur	2,3
Irrécouvrables	0,0
TOTAL	33,5

NOTE 18 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Néant.

NOTE 19 : OPERATIONS DE HORS-BILAN

Engagements reçus d'établissement de crédit

Le montant restant disponible de la ligne de crédit dont dispose la Caisse auprès de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne est de 300 000€ au 31.12.2021.

Engagements des déposants des prêts sur gages

La garantie apportée par le commissaire-priseur s'élève à 3 195 346,52€. Elle correspond à l'encours total des prêts sur gage au 31/12/2021, augmenté des intérêts à 7 mois conformément au code monétaire et financier.

NOTE 20: AFFECTATION DU RESULTAT DES EXERCICES ANTERIEURS

ANNEE	RESULTAT	DISTRIBUTION 13	REPORT A NOUVEAU
2016	105 582,07	50 000,00	55 582,07
2017	43 687,63	43 687,63	0,00
2018	27 825,43	27 825,43	0,00
2019	38 969,49	38 969,49	0,00
2020	-15 914,15	0,00	-15 914,15
TOTAL	200 150,47	160 482,55	39 667,92

NOTE 21: PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Il est proposé d'affecter le résultat net déficitaire de l'exercice 2021, à hauteur de 47 675,76 €, en diminution des fonds propres de l'établissement (excédents capitalisés).

¹³ Distribution au CCAS de la Ville de Nancy